

Circulaire d'organisation
2022-2023
COURSE ORIENTATION
Collège Lycées EE/EXC
Championnat d'académie



2022-23

COURSE ORIENTATION Coll Lyc EE/EXC championnat d'académie

A Mme ou M. le professeur d'EPS – Animateur d'AS
S/c de Mme ou M. le Président d'AS

CA	COURSE ORIENTATION Coll Lyc EE/EXC
Date	3 mai 2023
Lieu	Site nordique de La Praille – Hauteville Lompnes – Ain (https://goo.gl/maps/oBPXjon28AXYpEss6)

Déroulement de la journée

Horaires	Description
13H	Accueil : 13h à 13h45 : donnez vos modifications d'équipe si nécessaire, inscrivez vos équipes sur le tableau des horaires de départs (6 min minimum entre chaque équipe du même établissement)
14H	Début impératif de la compétition. 1er départ 14h, 1 départ col et lyc toutes les minutes en alternant relais A et B
16H	Fermeture des parcours
16H30	Fin de la rencontre - Chaque équipe devra attendre la fin du protocole pour partir de la compétition

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

UNSS service académique Lyon Sr-lyon@unss.org 04.78.97.22.22 - Sophie GERBET
06.78.65.36.84/ Aurore HEYRENDT 06.20.85.76.30.

RESPONSABLE ACCUEIL DE LA COMPETITION / SPORTIF :

Vincent FAILLARD vincent.faillard@ac-lyon.fr 06 14 17 54 71

REFERENTS ACADEMIQUES JO

Noémie VARIOT Noemie.Variot@ac-lyon.fr noemievriot@gmail.com 06.88.30.58.23
Elodie SOUCAT elodie-marie.soucat@ac-lyon.fr 06.15.32.02.59

MODALITÉS DE QUALIFICATION

Championnat de France collège du 6 au 8 juin à La Neuville en Hez dans l'Oise, académie d'Amiens.

Championnat de France Lycée 31 mai au 2 juin à Bessat dans la Loire, académie de Lyon
Une équipe sera qualifiée dans chaque catégorie : collège établissement collège excellence, lycée établissement et lycée excellence.

CLASSEMENT ET QUALIFICATION

Les équipes championnes d'académie dans chaque catégorie sont déterminées par addition des temps des 2 meilleurs binômes de chaque établissement :

En collège : addition du temps de 2 binômes de manière à constituer une équipe de 4 à parité F/G.

En lycée : addition du temps de 2 binômes de manière à constituer une équipe de 4 avec au moins une fille et un garçon

Seules les équipes complètes et répondant aux règles UNSS peuvent prétendre au titre et à la qualification.. Cas particulier : si une équipe « établissement » remporte le classement scratch, les 2 premières équipes établissement seront qualifiées quelle que soit la place des équipes excellence.

REGLEMENT

La fiche sport est la référence pour le championnat d'académie.

Attention si vous avez des coureurs de clubs, vous pouvez basculer en excellence, voir les modalités sur cet article : <https://opuss.unss.org/article/80688>

CLASSEMENT

Pour être classé.e :

- Les balises du relais doivent être bipées dans l'ordre
- Sur la répartition, toutes les balises obligatoires doivent être bipées par les 2 équipiers et au moins un des 2 équipier doit avoir un bip de chaque balise à se répartir. Les coureurs d'une même équipe ont le droit de se séparer. (sauf pour la course open)

FORMATION DES JA

1 par établissement, ne participe pas à l'épreuve

- **Doit faire le questionnaire en ligne en amont :**
<https://forms.gle/UDohif2HFVXpsnux8>
- Sera affecté à une tâche sur la zone départ/relais/arrivée
- Aura une petite épreuve de vérification de balise (voir débalisage)

MATERIEL CONSEILLE

- Tenue jambes longues conseillée mais pas indispensable
- Boussole
- Feutres
- Puce sport ident éventuellement
- montre

CHRONOMETRAGE

Chronométrage sport-ident : merci de veiller à ce que la ficelle de sécurité soit bien

attachée à chaque poignet. Si vous avez des puces personnelles ou dans l'établissement, merci d'attribuer vos n° à vos élèves sur opuss.

EPREUVE

COURSE QUALIFICATIVE :

Principe de course

un relais puis une répartition par équipe de 2

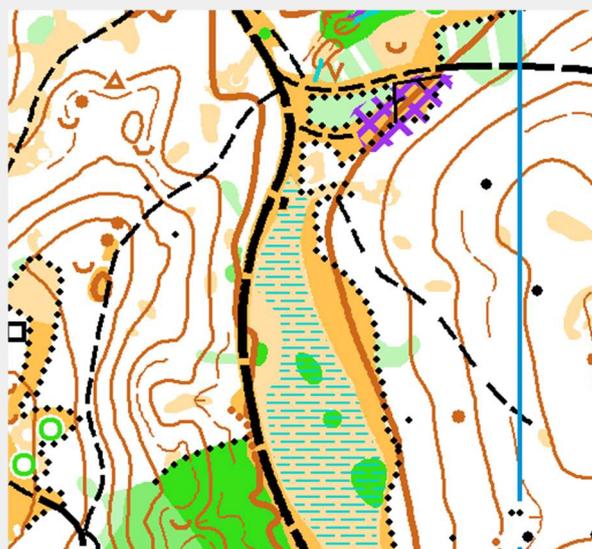
- A et B bipent le départ ensemble puis A récupère sa carte et réalise son relais
- A passe le relais à B qui récupère sa carte en vérifiant que c'est bien la bonne
- Pendant que B réalise son relais, A peut regarder la carte de la répartition mais ne peut pas écrire sur la carte (c'est donc le jeune coach)
- Quand B termine son relais, A et B se dirigent vers la zone de répartition. **Il n'y a pas d'arrêt chrono entre les 2 épreuves**
- A et B réalisent leur répartition, le premier arrivé à la balise d'attente doit attendre son équipier pour aller à l'arrivée ensemble.
- Pas d'intervention des profs accompagnateurs dans la zone d'attente du relais, pendant la transition vers la répartition, dans la zone de répartition et à la zone d'attente finale.

Précisions :

	Relais	Répartition	
Carte	La Praille – mise à jour 2021 <i>Alternance de forêts et de terrains découverts facilement identifiables. Bon réseau de chemins. Reliefs marqués et simples. Forêt claire permettant de couper facilement</i>		
Echelle	1/3000°	1/7500°	
N° sur la carte	2-103 (2ème balise du parcours, code 103 sur le terrain)	N° sur la carte identique au n° de balises sur le terrain	
Définitions	Sur la carte en symboles IOF	Sur la carte en symboles IOF	
Collège	2 x 3 balises	5 balises obligatoires en bleu	12 à se répartir en rouge
Lycée	2 x 3 balises	6 balises obligatoires en bleu	16 à se répartir en rouge

Extrait de carte :

-
-
-
-



Les confirmations de participation se font en ligne sur le site OPUSS (Administration – Compétition – Activité « COURSE D ORIENTATION » - Niveau « ACADEMIQUE » - « Rechercher ») avant le:

- Pour l'inscription de son AS : **Vendredi 28 AVRIL 2023 à 17h00**
- Pour l'inscription de ses élèves : **Lundi 1^{er} MAI 2023 à 17h00**

En cas de forfait, merci de bien vouloir prévenir les personnes responsables de l'organisation ainsi que le SR le plus rapidement possible (par mail à sr-lyon@unss.org).

En cas de changement de compétiteur de dernière minute, non inscrit en ligne, l'impression de la licence individuelle est **obligatoire avec photo** pour pouvoir participer.

Toute AS non inscrite sur OPUSS ne participera pas à la compétition.

Après cette saisie, la **feuille de composition d'équipe et l'inscription en ligne des Jeunes Officiels DOIVENT être imprimées et remises** au responsable au moment de l'accueil.

Toute équipe **DOIT** présenter sa composition d'équipe tirée d'OPUSS au Responsable de la rencontre.

Pour être recevables, les réclamations doivent être écrites sur la feuille de rencontre par le Jeune Coach et l'Enseignant responsable, en présence du Jeune Coach et de l'Enseignant responsable de l'équipe adverse, **AVANT** la cérémonie de remise des récompenses

Toute équipe forfait doit être déclarée au Service Régional UNSS **avant le lundi 14h** précédent le jour du Championnat d'Académie sous peine de se voir participer aux frais de déplacement des équipes présentes.

Toute AS non inscrite sur OPUSS ne sera pas remboursée de ses frais.

<p>FICHE SPORT ET REGLEMENT CHARTRE DE L'ESPRIT SPORTIF</p>	<p>Se référer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fiche Sport, - Au règlement spécifique de l'activité en téléchargement sur OPUSS, - A la fiche dispositions générales - Au règlement fédéral. <p>Charte d'esprit sportif Président(e) et enseignant(e)s de l'AS, certifient avoir pris connaissance de la charte ci-dessous en 9 points et atteste que les élèves inscrits ci-dessus sont régulièrement licenciés à l'A.S. de mon établissement (sauf accord de fonctionnement dérogatoire statutaire – Art. 3.III.38 des règlements généraux de l'UNSS, dans ce cas il sera demandé la présentation de la convention signé(e). Par son engagement à cette rencontre, chaque élève déclare avoir pris connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de la charte, des sanctions disciplinaires lourdes pourront être prises à son encontre par les autorités responsables.</p>
<p>JEUNE ARBITRE</p>	<p>Un jeune arbitre par équipe qualifiée de niveau départemental pour le championnat d'académie et de niveau académique obligatoire pour les IA et le CF. Le jeune officiel est non joueur lors de la compétition. Le jeune officiel peut appartenir à une autre catégorie d'âge ou de sexe ou appartenir à une autre AS. Imprimer la licence individuelle du Jeune Officiel pour vérification de la certification. En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France.</p>
<p>JEUNE COACH</p>	<p>Un jeune coach – jeune capitaine obligatoire de niveau départemental pour le championnat d'académie et certifié académique par équipe qualifiée pour les IA et le CF. Il officie seul ou en binôme. Il peut être compétiteur. Si le jeune coach – jeune capitaine est non-compétiteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il se rajoute à la composition d'équipe ; - Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité ; - Il peut être d'une association sportive du département <p>En cas d'absence, l'association sportive concernée sera déclassée.</p>
<p>CONDITIONS DE PARTICIPATION</p>	<p>Se reporter à la fiche sport nationale pour vérifier les conditions de participation et de constitution d'équipe. La vérification des joueurs exclus aux Championnats UNSS Etablissement et Excellence 2022-2023 est sous la responsabilité des enseignants d'EPS cf. Listes sur OPUSS par sport avec le mot clef : « liste haut niveau ».</p> <p><i>Etant garant du Règlement Fédéral UNSS, les services régionaux UNSS peuvent procéder, si nécessaire, à toutes disqualifications même à posteriori de la rencontre.</i></p>

<p>LICENCES</p>	<p>Licences ou liste des licenciés avec photos obligatoires. Chaque association sportive a la responsabilité de la saisie des joueurs et des jeunes officiels qui participeront au championnat sur une inscription en ligne spécifiquement ouverte pour cette compétition sur OPUSS.</p> <p>Après cette saisie, la feuille de composition d'équipe et l'inscription en ligne du jeune officiel doivent être imprimées et remises au responsable au moment de l'accueil.</p> <p>En cas de changement de joueur de dernière minute, non inscrit en ligne, l'impression de la licence individuelle est obligatoire.</p>
<p>ACCOMPAGNATEURS</p>	<p>Si l'accompagnateur n'est pas professeur d'EPS – animateur d'AS, vous devez obligatoirement le licencier, l'inscrire comme accompagnateur sur la rencontre et compléter l'attestation d'agrément des accompagnateurs, disponible sur OPUSS dans le dossier de rentrée > engagement associatif.</p>
<p>ROLE DE L'ORGANISATEUR</p> <p>REMONTÉES DES RÉSULTATS ET JO</p>	<p><u>Rôle du PROFESSEUR ORGANISATEUR</u></p> <p>Les Professeurs responsables de l'organisation doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Veiller à la bonne organisation et au bon déroulement des rencontres (horaires, règlements). ⇒ Veiller à la bonne gestion matérielle De la rencontre (matériel, installations, vestiaires). ⇒ Téléphoner les résultats avant le mercredi 18h et par mail obligatoirement avant le jeudi 10h. ⇒ Distribuer les boissons et goûters. <p><u>Rôle du PROFESSEUR ou RÉFÉRENT SUIVEUR JO</u></p> <p>L'arbitrage des rencontres est assuré par les Jeunes Arbitres UNSS académiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ VEILLER à ce que les arbitres aient une tenue vestimentaire appropriée. ⇒ ARCHIVER les sanctions disciplinaires qui peuvent s'avérer décisives en cas d'égalité générale. ⇒ DÉSIGNER les arbitres qui POURRONT être proposés pour participer à un Championnat de France. <p>Les Professeurs responsables des JO sont les RESPONSABLES de la bonne gestion des jeunes. Ils ont autorité pour conseiller et aider les JO avant, pendant et après la compétition. Ils doivent veiller à maintenir un esprit fair-play et ne doivent pas hésiter, en concertation</p>

	<p>avec le responsable de l'organisation, à prendre les mesures nécessaires.</p> <p>Chaque service régional se charge de remonter ses équipes qualifiées.</p>
<p>DEONTOLOGIE ET POSTURE DES ENSEIGNANTS ET ACCOMPAGNATEURS</p>	<p>⇒ Les professeurs d'EPS doivent rester dans leur mission d'enseignement d'EPS qui guident, encadrent et forment les élèves.</p> <p>⇒ Le référentiel des compétences professionnelles, l'impartialité, le fair-play, l'éthique et la bienveillance constituent le cadre d'intervention.</p> <p>⇒ L'accompagnement de tout jeune officiel doit être privilégié. Une attention particulière doit être portée lors des situations d'opposition avec un enjeu de qualification.</p> <p>QUELQUES ELEMENTS ATTENDUS DANS LE RELATIONNEL ENSEIGNANT ELEVES</p> <p>Préconisations</p> <p>⇒ Toute remarque ou attitude violente est proscrite.</p> <p>⇒ Les régulations de l'action d'un jeune officiel sont à réaliser sur les temps de pause plutôt qu'au cours du jeu.</p> <p>⇒ Aucun dénigrement d'un jeune officiel ne peut être toléré.</p> <p>3</p> <p>QUELQUES ELEMENTS ATTENDUS DANS LE RELATIONNEL ENTRE ADULTES.</p> <p>Préconisations</p> <p>⇒ Quels que soient les points de désaccord, le traitement doit se faire dans le calme et à l'écart de tous les élèves, de tous les parents...</p> <p>⇒ Aucune discussion virulente, aucun dénigrement de personne en public ne peuvent être tolérés.</p> <p>⇒ Ce principe s'accroît en présence d'élèves ou de parents.</p>
<p>REMBOURSEMENT POUR L'ACADEMIE DE LYON</p>	<p>Pour toute demande d'indemnisation, remplir la fiche de demande de remboursement et l'envoyer obligatoirement au SR dans le mois suivant la compétition, accompagnée des justificatifs.</p> <p>Tout dossier incomplet ou hors délai ne pourra pas être traité.</p>